moignant, que je suis parfaictement

718.

Madame,

Vre

Ce fut ma response à la lettre dont il vous a pleu
honorer ce ---- quand vne longueur plus forte encor que la
Vre m'aura persuadé que c'est à moy que vous auez
parlé. mais [illegible] aussi peu d'apparence de
l'oraison, que de la Victoire de la these, je dis
vous explication d'agréer que je tienne cette illustre
pour interrupte, et [illegible] sache gré à la fortune
d'auoir découuert et quelle sorte vous distribuez
la faueur de Vre applaudissemens [illegible]

(cette espreuue posthume, et que parmi vne grand
de lettres celle-ci aye emporté la supremacie d
autre, comme il arriue que les faueurs de la plu
ou de la vieté ne tombent pas heureux a plomb sur le
merites qui les attendent par droict de nature, ne
se distribuent dans la pointe des mesures, ny vous
importune d'vne seconde copie et inutile, que
donques ma Vraie Lettre ne soit rendue, et
qu'il ne soit permis de voir qui je sais dont
vn miroir qui aye de la proportion à mon visage
ou au moins celle de
ne double point ses objets. Je me suis [illegible]
au change, il pourroit qu'il vous plaise
je tiens prest à toute heure ce que vous auez
de quelqu'autre, qui ne peut auoir trouué
sa visite que j'estime que vous m'auez dicte.

Vre

Madame,

Ce fut ma response à la belle lettre dont il vous a plu
honorer ce ---- quand vne longueur plus forte encor que la
Vre m'auroit persuadé que c'estoit à moy que vous auez
parlé. mais [illegible] aussi peu d'apparence de
l'oraison, que de la Victoire de la these, je dis
vous explication d'agréer que je tienne cette illustre
pour interrupte, et [illegible] sache gré à la fortune
d'auoir découuert et quelle sorte vous distribuez
la faueur de Vre applaudissemens [illegible]

(cette espreuue posthume, et que parmi vne grand
de lettres celle-ci aye emporté la supremacie d
autre, comme il arriue que les faueurs de la plu
ou de la vieté ne tombent pas heureux a plomb sur le
merites qui les attendent par droict de nature, ne
se distribuent dans la pointe des mesures, ny vous
importune d'vne seconde copie et inutile, que
donques ma Vraie Lettre ne soit rendue, et
qu'il ne soit permis de voir qui je sais dont
vn miroir qui aye de la proportion à mon visage
ou au moins celle de
ne double point ses objets. Je me suis [illegible]
au change, il pourroit qu'il vous plaise
je tiens prest à toute heure ce que vous auez
de quelqu'autre, qui ne peut auoir trouué
sa visite que j'estime que vous m'auez dicte.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-1, p. 717-718
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/1389